

ANNEXE 1 : RÉCAPITULATIF DES DATES S'APPLIQUANT A LA FIN DE LA GESTION 2021

ORDONNATEURS	DATES LIMITES
Crédits de personnel en paiement sans ordonnancement préalable (PSOP)	
- Mise à disposition de crédits (en AE=CP) - Transmission des rétablissements de crédits aux comptables	vendredi 15 octobre 2021 soir
- Communication, par les comptables publics, des états de consommation des crédits issus de la pré-liquidation de la paye	jeudi 2 décembre 2021 soir
- Blocage des crédits nécessaires à la paye de décembre	vendredi 10 décembre 2021 soir
- Mise en place effective des crédits complémentaires au moyen de mise à disposition de crédits (en AE=CP) justifiées par les ajustements identifiés lors de la pré-liquidation de la paye et blocage des crédits correspondants	vendredi 10 décembre 2021 soir
Crédits de personnel avec ordonnancement préalable (HPSOP)	
- Emission de DP	mercredi 15 décembre 2021
Crédits autres que de personnel	
- Emission de DP et réception avec pièces justificatives associées par les comptables	mercredi 15 décembre 2021
- Emission des DP internes	mercredi 15 décembre 2021
- Engagement et affectation	vendredi 31 décembre 2021
Mouvements de crédits	
- Date limite de réception des demandes de décrets de virement et de transfert par la direction du budget	vendredi 22 octobre 2021
- Date limite des décrets de virement et de transfert	vendredi 19 novembre 2021
Prélèvements sur recettes (PSR)	
- Date limite de paiement du FCTVA	mercredi 15 décembre 2021
- Date limite de paiement des compensations d'exonération, de la DTCE-FDL, et de la DCRTP/GIR	mercredi 15 décembre 2021
Recettes	
Transmission des facturations externes au comptable	mercredi 15 décembre 2021
Transmission des titres d'annulation au comptable	mercredi 15 décembre 2021

COMPTABLES	DATES LIMITES
- Comptables principaux et spéciaux- volet dépenses	vendredi 31 décembre 2021
- Comptables principaux et spéciaux – volet recettes	vendredi 31 décembre 2021
- Opérations spécifiques mentionnées au 11§2	vendredi 7 janvier 2022 soir
- Rattachement de fonds de concours et attribution de produits :	
. encaissement de recettes	. vendredi 31 décembre 2021
. imputation définitive des recettes de fonds de concours encaissées sans titre de perception préalable	. vendredi 31 décembre 2021

ANNEXE 2 : LISTE DES PROGRAMMES HORS MISSION « PLAN DE RELANCE » POUVANT PORTER DES DÉPENSES DE RELANCE IDENTIFIÉES VIA L'AXE MINISTÉRIEL 1

Ministère	Programme	
Agriculture et alimentation	149	Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture
Armées	146	Équipement des forces
Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales	112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
Économie, finances et relance	114	Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)
	358	Renforcement exceptionnel des participations financières de l'État dans le cadre de la crise sanitaire
Éducation nationale, jeunesse et sports	139	Enseignement privé du premier et du second degrés
	141	Enseignement scolaire public du second degré
Enseignement supérieur, recherche et innovation	231	Vie étudiante
Europe et affaires étrangères	209	Solidarité à l'égard des pays en développement
Intérieur	161	Sécurité civile
	216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur
	354	Administration territoriale de l'État
Outre-mer	123	Conditions de vie outre-mer
Services du Premier ministre	129	Coordination du travail gouvernemental
Solidarités et santé	204	Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins
Transition écologique	135	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
Travail, emploi et insertion	102	Accès et retour à l'emploi
	103	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

DISPOSITIFS DE SUIVI SPÉCIFIQUES À CERTAINS PROGRAMMES

Ministère	Programme		Modalités de suivi
Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales	119	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	Prise en compte : <ul style="list-style-type: none"> • au titre du suivi de la DSIL exceptionnelle, de l'intégralité de la consommation sur l'action 09 ; • de la consommation sur l'activité 0119010106A3 « BIBLIO », susceptible de faire l'objet de retraitements.
Économie, finances et relance	117	Charge de la dette et trésorerie de l'État	Dispositif spécifique de suivi des dépenses du programme d'investissements d'avenir.
	828	Avances remboursables destinées à soutenir les autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19	Prise en compte de l'intégralité des crédits consommés.
	834	Avances remboursables de droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectivités affectés par les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19	Prise en compte de l'intégralité des crédits consommés.
Intérieur	152	Gendarmerie nationale	Prise en compte de l'intégralité des consommations d'AE et de CP identifiées sur l'axe ministériel 1 et de retraitements spécifiques s'agissant des consommations de CP sur AE antérieures à 2021.
Services du Premier ministre	424	Financement des investissements stratégiques	Dispositif spécifique de suivi des dépenses du programme d'investissements d'avenir.
	425	Financement structurel des écosystèmes d'innovation	
Transition écologique	190	Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	Prise en compte de l'intégralité des consommations d'AE et de CP identifiées sur l'axe ministériel 1 et de retraitements spécifiques s'agissant des consommations de CP sur AE antérieures à 2021.
	203	Infrastructures et services de transports	Dispositif spécifique de suivi (identification possible des dépenses de relance par le biais de l'axe ministériel 1 et retraitement des restitutions Chorus dans l'objectif d'éviter les doubles comptes.).

ANNEXE 3 : OPERATIONS A CALENDRIER SPECIFIQUE - GESTION 2021

Date limite dérogatoire (date incluse)	Dérogations accordées		
	Programme bénéficiant de la dérogation	Périmètre de la dérogation	
Mardi 21 décembre	tous	tous programmes	Dépenses prescrites par le Centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement (CAMID) et assignées sur la DDFiP 29 au titre de la liquidation des frais de déplacement temporaires et des frais de changement de résidence du personnel du ministère des Armées.
	107	Administration Pénitentiaire	Dépenses hors titre 2 assimilées à des dépenses de rémunération correspondant aux rémunérations versées aux détenus
	912	Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	
Vendredi 24 décembre	139	Enseignement privé du premier et du second degrés	Dépenses correspondant aux bourses de l'enseignement privé.
	195	Régimes de retraite des mines, de la SEITA et divers	Dépenses de titre 2 destinées au compte d'affectation spéciale « Pensions ».
	231	Vie étudiante	Dépenses correspondant aux bourses de l'éducation nationale (enseignement supérieur).
	741	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	Dépenses de compensations démographiques inter-régimes, de versement forfaitaire à l'ACOSS au profit de la CNAVTS en vue de l'affiliation rétroactive des militaires ayant quitté l'armée sans droit à pension dans le régime de retraite des fonctionnaires civils et militaires ainsi que le transfert de compensation de la décentralisation entre l'État et la CNRACL prévu par l'article 108 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales.
Lundi 27 décembre	754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières	Dépenses correspondant aux versements au profit des départements du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques.
	755	Désendettement de l'État	

Date limite dérogatoire (date incluse)	Dérogations accordées		
	Programme bénéficiant de la dérogation		Périmètre de la dérogation
Lundi 27 décembre	tous	tous programmes	Imputation budgétaire et comptable des dépenses de solde payées sur avance de trésorerie par l'établissement national de la solde (ENS, ex-SESU) et assignées sur la DDFiP 57.
Vendredi 31 décembre	tous	tous programmes	Ordonnancements régularisant des dépenses imputées sur des comptes d'attente dans le cadre de la procédure de paiement direct prévue par le décret n° 2008-479 du 20 mai 2008 (condamnations pécuniaires de l'État). En complément et dans la mesure du possible, il est demandé de procéder à l'imputation définitive des ordonnancements de plus de 1 M€ avant le lundi 6 décembre.
	742	Ouvriers des établissements industriels de l'État	Comptabilisation des opérations exécutées sur les comptes gérés par la Caisse des dépôts et consignations et l'Association de prévoyance collective relatifs au CAS « Pensions ».
	743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	
	862	Prêts pour le développement économique et social	Dépenses correspondantes au Fonds pour le développement économique et social et aux prêts pour le développement économique et social